

Université en ligne du judaïsme 2018-2019

"Autorité parentale contre dictature d'opinion et tyrannie politique"

par Eric Smilevitch

Sources du cours 1

Source 1

Bill Bryson, *Une histoire de tout ou presque* (trad. F. Bouillot, Petite Bibliothèque Payot, 2011, p. 11) :

« Bienvenue. Et félicitations. Ravi de voir que vous y êtes arrivé. Je sais que ça n'a pas été facile – et même un peu plus compliqué que vous ne le soupçonnez.

Avant tout, il a fallu pour que vous soyez là aujourd'hui, que des billions d'atomes errant au hasard aient la curieuse obligeance de s'assembler de façon complexe pour vous créer. Cet arrangement est si particulier qu'il n'a jamais été tenté auparavant et n'existera qu'une seule fois. Pendant les années à venir... ces minuscules particules vont accomplir sans rechigner les milliards de tâches délicates pour vous conserver intact et vous permettre de jouir de cet état suprêmement agréable, mais pas toujours apprécié à sa juste valeur, qu'est l'existence. »

*

Source 2

שמות כ' יב' כִּבַּד אֶת-אֲבִיךָ וְאֶת-אִמְךָ לְמַעַן יָאָרְכּוֹן יְיָ אֱלֹהֶיךָ עַל הָאֲדָמָה אֲשֶׁר-ה' אֱלֹהֶיךָ נָתַן לָךְ:

Exode 20, 12 « Tu honoreras ton père et ta mère afin que ta vie s'allonge sur la terre qu'Hachem ton Dieu te donne »

Source 3

רש"י למען יאריכון ימיך – אם תכבד יאריכון, ואם לאו יקצרון. שדברי תורה נוטריקון הם נדרשין מכלל הן לאו ומכלל לאו הן :

Rachi : « Afin que ta vie s'allonge » : si tu les honores elle s'allongera, sinon elle se raccourcira ; car les paroles de la Torah sont comme un sigle-abréviation, elles requiert d'être développées : dans une affirmation s'entend aussi la négation, et dans la négation l'affirmation.

*

Source 4

מכילתא למען יאריכון ימיך מכאן אמרו: כל מצוה שמתן שכרה בצדה - אין בית דין של מטה מוזהרין עליה.

Mékhilta : « Afin que ta vie s'allonge », de là les sages dirent : Tout précepte dont l'énoncé est accompagné immédiatement de sa récompense, le tribunal humain n'y est pas engagé (n'est pas enjoint de le faire respecter).

*

Source 5

תולין קי' ב' אייתוה לההוא גברא דלא הוה מוקרא ביה אמיה כפתוהו אמר להו שבקוהודתניא כל מצות עשה שמתן שכרה בצדה אין בית דין שלמטה מוזהרין עליה...

H'oulin 110 b : On amenait au tribunal (de Rav H'isda) un homme qui ne respectait pas père et mère, et on l'attachait au pilier (pour le frapper), lorsqu'il (Rav Mari) leur dit : laissez-le, il est enseigné que tout précepte positif dont l'énoncé est accompagné immédiatement de sa récompense, le tribunal humain n'y est pas engagé (n'est pas enjoint de le faire respecter)...

רש"י שמתן שכרה בצדה – למען יאריכון ימיך (שמות כ) לכך פירש מתן שכרה לומר אם לא תקיימנה זהו עונשו שלא תטול שכר זה :

Rachi « dont l'énoncé est accompagné immédiatement de sa récompense » : « Afin que ta vie s'allonge » (Exode 20, 12) – c'est la raison pour laquelle est exposée la récompense, pour signifier que si tu n'accomplis pas le précepte tel sera ton châtement, de ne pas recevoir cette récompense.

Source 6

Question posée au Rachbo : Lors d'un prêt, le prêteur a saisi un gage à l'emprunteur, qu'il ne veut plus lui rendre ensuite. Le tribunal doit-il l'y contraindre ? Rendre un gage est un précepte positif associé à une bénédiction.

בשו"תהרשב"א המיוחסות לרמב"ן (סי' פח) מצות עשה ... שמתן שכרה בצדה, ואין בית דין של מטה מוזהרין עליה. ופירש בירושלמי (פרק המוכר את הספינה) אין בית דין של מטה נענשין עליה אם העלימו עיניהם ממנו ולא רצו לדון בה. ולפיכך אם לא רצו בית דין לכוף אין כופין. אבל ודאי אם רצו לכוף כופין.

Réponse du Rachbo attribuée au Ramban (88) : « Un précepte positif ... dont l'énoncé est accompagné immédiatement de sa récompense, le tribunal humain n'y est pas engagé (n'est pas enjoint de le faire respecter). On explique à ce sujet dans le talmud Yérouchalmi que le tribunal humain n'est pas puni s'il a détourné les yeux de ce type de problème, et que les juges ont refusé de juger ce cas. En conséquence, si le tribunal ne veut pas forcer les gens à accomplir ce genre de précepte ils en ont le droit ; mais il est évident que s'ils veulent les y contraindre, ils le peuvent.

*

Source 7

שולחן ערוך יורה דעה רמ

צריך לזהר מאוד בכבוד אביו ואמו ובמוראם.

הגה : ומכל מקום אין בית דין כופין על מצות כיבוד אב ואם, דהוי ליה מצות עשה שמתן שכרה בצידה, שאין בית דין כופין עליה...

ChoulkhanAroukhYoréDéa 240 :

Il faut faire extrêmement attention à l'honneur de son père et de sa mère, et à leur crainte.

Remarque du Ramo : De toute façon, le tribunal ne contraint jamais au respect du précepte d'honorer père et mère, car c'est un précepte dont l'énoncé est accompagné immédiatement de sa récompense...

Source 8

קדשים תהיו כי קדוש אני ה' אלהיכם... ויקרא יט' ג איש אמו ואביו תיראו ואת-שבתתי תשמרו
אני ה' אלהיכם:

Lév 19, 3 : (« Vous serez saints car Moi, Hachem votre Dieu, je suis saint...)
Chacun (*i.e.* fils ou fille) craindra sa mère et son père et vous garderez mes
chabat(s), je suis Hachem votre Dieu » (traduit selon le midrach).

*

Source 9

רש"י(ג) אמו ואביו תיראו - כאן הקדים אם לאב, לפי שגלוי לפניו שהבן ירא את אביו יותר
מאמו, ובכבוד הקדים אב לאם, לפי שגלוי לפניו שהבן מכבד את אמו יותר מאביו, מפני שמשדלתו
בדברים:

Rachi« Sa mère et son père » : ici, le texte donne préséance à la mère sur le
père ; car il est clair aux yeux de Dieu que l'enfant craint (spontanément)
davantage son père que sa mère (parce qu'il lui enseigne la Torah, la loi). Mais à
propos de « l'honneur », le texte donne préséance au père sur la mère ; car il est
clair aux yeux de Dieu que l'enfant honore (spontanément) davantage sa mère
que son père, car elle le persuade par des paroles.

*

Source 10

רש"יאיזהו מורא ? לא ישב במקומו. ולא ידבר במקומו. ולא יסתור את דבריו. ואיזהו כבוד ?
מאכיל ומשקה. מלביש ומנעיל. מכניס ומוציא:

Qu'est-ce que la crainte ? Il ne doit pas s'asseoir à sa place, ni parler à sa
place, ni contredire ses paroles. **Qu'est-ce que l'honneur ?** Il lui apporte à
manger, à boire, l'habille, lui enfile ses souliers, le fait entrer et sortir.

*

Source 11

רש"יואת שבתתי תשמרו - סמך שמירת שבת למורא אב. לומר אף על פי שהזהרתיך על מורא
אב, אם יאמר לך חלל את השבת אל תשמע לו. וכן בשאר כל המצות: **אני ה' אלוהיכם -** אתה
ואביך חייבים בכבודי, לפיכך לא תשמע לו לבטל את דברי.

Rachi : « Vous garderez mes chabat(s) » : Le texte juxtapose la garde du
chabat et la crainte des parents. Pour dire que même si je t'enjoins de craindre
tes parents, s'ils te disent : « Profane le chabat » ne leur obéis pas ; et de même
pour tous les autres préceptes. « Je suis Hachem ton Dieu » : Toi et tes parents,

vous avez l'obligation de m'honorer. En conséquence, ne leur obéis pas en annulant mes paroles.

*

Source 12

רמב"ן בראשית מב' ט' : ויזכר יוסף את החלומות אשר חלם להם... ולולי כן היה יוסף חוטא חטא גדול לצער את אביו ולהעמידו ימים רבים בשכול ואבל על שמעון ועליו, ואף אם היה רצונו לצער את אחיו קצת איך לא יחמול על שיבת אביו, אבל את הכל עשה יפה בעתו לקיים החלומות כי ידע שיתקיימו באמת:...

Ramban sur Gen. 42, 9 : Joseph se souvint des rêves qu'il avait fait à leur sujet... N'était cela, Joseph aurait gravement fauté en faisant souffrir son père, en l'abandonnant de nombreux jours privé d'enfant et endeuillé au sujet de Siméon et de lui-même. Et même s'il avait voulu faire un peu souffrir ses frères (à cause de ce qu'ils lui avaient fait), comment n'a-t-il pas eu pitié de la vieillesse de son père ! Mais « pour tout il a agi bien en son temps » afin de réaliser les rêves, car il savait qu'ils se réaliseraient véritablement...

*

Source 13

מגילה טז' ב' אמר רבה אמר רב יצחק בר שמואל בר מרתא גדול תלמוד תורה יותר מכבוד אב ואם שכל אותן שנים שהיה יעקב אבינו בבית עבר לא נענש...

Méguila 16 b : Rabba dit au nom de RavItsh'ak bar Chmouel bar Marta : Le précepte d'étudier de la Torah est plus grand que le précepte d'honorer père et mère, car toutes ces années pendant lesquelles Jacob était dans la maison de Ever ne lui valurent pas un châtiment (tandis qu'il fut puni pour les autres années passées loin de ses parents...)

רש"י יעקב למד תורה י"ד שנה בבית עבר - כשפירש מאביו ללכת לחרן ולא נענש עליהן על כיבוד אביו ובשאר כל השנים שנשתהה בבית לבן ובדרך נענש כדמפרש ואזיל:

Rachi : «Jacob étudia 14 ans dans la maison de Ever », lorsqu'il quitta ses parents pour se rendre à H'arân, et il ne fut pas puni pour avoir manqué à l'honneur de ses parents ; tandis que toutes les années pendant lesquelles il s'attarda dans la maison de Laban et en chemin lui valurent un châtiment, comme la Guémara l'expose ensuite...

*

Source 14

רמב"ם הלכות ממרים ו' ז' עד היכן הוא כיבוד אב ואם? אפילו נטלו כיס של זהובים שלו והשליכו בפניו לים לא יכלימם ולא יצער בפניהם ולא יכעוס כנגדם, אלא יקבל גזירת הכתוב וישתוק. ועד היכן מוראן? אפילו היה לובש בגדים חמודות ויושב בראש בפני הקהל ובא אביו ואמו וקרעו בגדיו והכוהו בראשו וירקו בפניו, לא יכלימם אלא ישתוק ויירא ויפחד ממלך מלכי המלכים שצוהו בכך. שאילו מלך בשר ודם גזר עליו דבר שהוא מצער יתר מזה לא היה יכול לפרסם בדבר, קל וחומר למי שאמר והיה העולם כרצונו.

RambamHilkhosMamerim6, 7 : Jusqu'où va l'honneur du père et de la mère ? Même s'il (l'un de ses parents) s'est emparé de sa bourse de pièces d'or, et l'a jetée devant lui à la mer, il ne doit pas leur faire honte ni les faire souffrir devant eux (autre version : « ni leur crier dessus ») ni se mettre en colère contre eux ; mais qu'il accepte le décret de l'Écriture et se taise.

Jusqu'où va la crainte de ses parents ? Même s'il est vêtu de beaux habits et siège en chef devant l'assemblée, et que survienne son père ou sa mère et (que l'un d'eux) déchire son vêtement, le frappe à la tête et lui crache au visage, il ne doit pas leur faire honte mais se taire, et craindre le Roi des rois de rois qui lui a ordonné cette retenue. Car si un roi de chair et de sang lui avait ordonné une chose plus cruelle encore pour lui, il n'aurait pu tergiverser, à fortiori si le précepte vient de Celui dont la parole a fait le monde à Sa volonté.